



Médiathèque Marguerite Lohézic

Charte de prêt des liseuses

Conditions générales

Le service de prêt d'une liseuse électronique est réservé aux adhérents de la Médiathèque, âgés d'au moins 16 ans et titulaires d'un abonnement livre ou multimédia en cours de validité. Il est soumis à la signature de cette présente charte plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. Pour les mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou représentant légal.

Modalités de prêt

Un seul prêt de liseuse par carte est possible.

L'ensemble du matériel prêté est vérifié en présence de l'utilisateur au moment du prêt ainsi qu'au retour.

Il est constitué des éléments suivants :

- une liseuse Fnac Kobo Aura H2O avec une pochette de protection ;
- un chargeur secteur et un câble USB ;
- un guide d'utilisation ;
- une charte de prêt ;
- un chiffon doux.

Le prêt est d'une durée de 4 semaines non renouvelable.

Tout retard dans la restitution d'une liseuse entraînera le blocage du compte de l'adhérent avec l'impossibilité d'emprunter d'autres documents. Les sanctions en cas de retard sont les mêmes que pour l'emprunt des autres documents (amendes progressives de 2 € puis 5 €, en cas de courriers de rappel).

La liseuse peut être réservée lorsqu'elle est déjà empruntée par un autre adhérent.

La liseuse ne peut pas être restituée dans la boîte de retour de prêt de la Médiathèque.

En cas de non-restitution ou détérioration

Tout usager qui égare ou détériore tout ou partie d'une liseuse empruntée, quelle qu'en soit la cause (perte ou vol) doit en assurer son remboursement. À titre indicatif, l'ensemble des éléments prêtés a une valeur de 225 € (liseuse 180 €, pochette 35 €, chargeur 10€)

Recommandations d'usage

Avant la première utilisation, il est demandé de lire le mode d'emploi fourni avec la liseuse.

La liseuse est un appareil fragile.

- Conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse. L'écran étant en verre, il risque de se fendiller en cas de choc ou de contrainte.
- Assurez-vous que la liseuse ne risque pas d'entrer en contact avec des objets aux arêtes vives et coupantes, notamment lorsque vous la glissez dans un sac.
- Ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température ou des vibrations extrêmes.
- Nettoyez l'écran avec le chiffon doux et sec fourni (n'utilisez aucun produit).
- Utilisez exclusivement le câble USB fourni ou l'adaptateur secteur.

Éléments techniques

L'emprunteur n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les liseuses mises à sa disposition par la Médiathèque, le téléchargement de nouveaux fichiers numériques est interdit.

En cas de problème concernant leur fonctionnement, l'emprunteur s'engage à contacter les bibliothécaires ou à se rendre à la Médiathèque.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte.

Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les modalités de prêt et à restituer la liseuse en l'état.

Nom/Prénom de l'emprunteur:

Nom/Prénom du parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteurs :

Numéro de carte :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)

L'équipe de la Médiathèque vous souhaite une agréable expérience de lecture sur ce nouveau support et se tient à votre disposition pour toutes vos questions.

Médiathèque de SURZUR

rue Saint Symphorien 56450 Surzur

02 97 42 17 56

mediatheque@surzur.fr

www.mediathequesurzur.fr